

## Chômage : la mise en garde de Laurent Berger

Le leader de la CFDT réagit aux vœux de Hollande : attention à ne pas faire de « l'occupationnel » pour les chômeurs **Page 4**

### Le leader de la CFDT Laurent Berger met en garde contre les excès de l'utilisation de la formation ou du service civique

## Chômeurs : « Pas question de faire de l'occupationnel »

### Social

**Le chef de file de la CFDT revient sur les annonces formulées par François Hollande lors de ses vœux.** S'il attend que le chef de l'Etat les précise le 18 janvier prochain, Laurent Berger salue toutefois l'effort d'ores et déjà annoncé pour la formation des chômeurs. Le syndicaliste propose la création de commissaires régionaux à la formation, sur le modèle des commissaires au redressement productif. Il est, en revanche, très opposé à la déchéance de nationalité qui risque, selon lui, d'envoyer un signal négatif aux populations d'origine immigrée qui ont du mal à s'insérer.

#### Interview Fanny Guinochet

**Le 31 décembre, les derniers décrets concernant la mise en place du compte pénibilité ont été publiés. Le patronat fustige un dispositif contre-productif et aussi pénalisant que les 35 heures. Que répondez-vous ?**

Avant tout, c'est aux salariés que je veux m'adresser en rappelant que le compte pénibilité, comme la complémentaire santé - en vigueur depuis le 1er janvier 2016 - sont des avancées obtenues par l'engagement syndical de la CFDT. Et que ces nouveaux droits s'adressent à ceux qui sont les plus exposés aux conditions de travail difficiles mais aussi à la précarité. A chaque nouveau droit acquis, le patronat hurle aux loups, crie à la complexité, à la contrainte sur la compétitivité. Pourtant, il y a eu plusieurs concertations, missions, échanges... qui ont d'ailleurs été des réponses aux objections des organisations patronales. Le véritable problème, c'est que le

patronat est toujours resté dans une approche idéologique et n'a jamais voulu rentrer dans le dispositif.

**Ne craignez-vous pas, face à la montée de bouclier des organisations patronales et notamment du Medef, que les branches professionnelles n'appliquent pas la mesure en estimant qu'elle est inapplicable ?**

Quand il y a une mesure législative, la responsabilité est de l'appliquer. Cela s'appelle l'état de droit. Cela peut passer ici ou là, par des accords d'entreprises, afin que le disposi-

**« Aujourd'hui, nous serons vigilants, car le temps de la négociation et du compromis est passé »**

tif s'applique de façon intelligente... mais entendre toujours le même lamento, non. Nous ne tolérerons pas une pratique dilatoire du compte pénibilité. Aujourd'hui, nous serons vigilants, car le temps de la négociation et du compromis est passé. Quant au caractère inapplicable du dispositif, je suis frappé que les chefs d'entreprise, qui sont capables de mesurer la performance individuelle des salariés, ne soient pas en mesure de le faire quand il s'agit de facteurs de pénibilité !

**Qu'avez-vous pensé des vœux de François Hollande et notamment des mesures en faveur de l'emploi ? Jugez-vous, comme Jean-Claude Mailly de FO, que les annonces du Président sont insuffisantes ?**

Beaucoup de choses doivent être encore précisées, notamment pour aider les

PME à embaucher. Mais sur l'aspect formation, bien sûr qu'un effort supplémentaire doit être fait. Attention, il n'est pas question de faire de l'occupationnel pour les chômeurs. Mais on sait que le premier défi pour lutter contre le chômage c'est la qualification. Donc aider les plus éloignés du marché du travail à acquérir de nouvelles compétences ou à se former aux métiers du numérique, de la transition énergétique, c'est bien. Sur l'apprentissage, il faut passer à la vitesse supérieure. Tous les freins sont maintenant levés, là encore, c'est aux organisations patronales de sensibiliser leurs adhérents, pour qu'ils emploient des jeunes. Il est temps qu'elles sortent de la plainte permanente.

**Pensez-vous que Pôle emploi, les régions, les organismes de formations, etc. soient concrètement en mesure d'accueillir 500 000 demandeurs d'emploi de plus en formation comme l'a annoncé François Hollande ?**

Cet objectif n'est réalisable que s'il y a un pilotage fort, une coordination de tous les acteurs, au niveau national et régional. Cela peut être une des ambitions des toutes nouvelles régions. Nous avons des commissaires au redressement productif, mais aussi à l'investissement. Pourquoi ne pas imaginer une tête de pont régionale très identifiée en matière de formation des chômeurs ?

**Plus généralement, comment avez-vous trouvé les vœux du Président ?**

C'est un exercice convenu qui a ses limites. J'aurais aimé qu'il parle un peu plus de la capacité à reconstruire une société, à redonner de l'envie de faire ensemble, à redonner du souffle... Car il me semble que c'est l'enjeu de


2016. Je mets en garde contre les mesures symboliques qui peuvent avoir des effets désastreux et diviser les gens. La déchéance de nationalité en est un exemple, j'y suis opposé car je crains que cela ne fasse beaucoup de dégâts en termes de ressenti, notamment chez les personnes d'origine immigrée. Pourquoi ne pas donner alors un signal positif, comme le droit de vote aux étrangers aux élections locales ? 2016 doit être autre chose que l'année avant 2017 ! Après les drames que nous avons vécus en 2015, il faut trouver d'autres façons de se parler, de vivre ensemble, et éviter de tomber dans une vision binaire de la réalité sociale.

**Cela ne risque-t-il pas d'être un vœu pieux ? Vous ne croyez toujours pas à un pacte républicain contre le chômage...**

Non, parce qu'on le voit, dès le 1er janvier, chacun essaie de tirer la couverture à lui. Beaucoup d'acteurs patronaux, mais aussi syndicaux sont plus dans le commentaire et la posture que dans la mobilisation ! C'est regrettable.

**Le député LR Frédéric Lefebvre milite pour la création d'une allocation universelle. La Finlande l'a adoptée. Qu'en pensez-vous ?**

Cette idée - qui séduit des personnes d'horizons politiques et sociaux très différents - mérite d'être étudiée. D'autant qu'elle promet d'être abordée dans la réflexion sur le compte personnel d'activité, le CPA. Pourquoi ne pas saisir le Conseil économique, social et environnemental sur cette question, afin qu'il étudie les effets positifs comme éventuellement négatifs de ce dispositif ?

@fannyguinochet 



SIPA PRESS

« Le véritable problème, c'est que le patronat est toujours resté dans une approche idéologique et n'a jamais voulu rentrer dans le dispositif », regrette **Laurent Berger** à propos du compte pénibilité.